

JADORE IMMOBILIER

ESTIMATIONS / VENTES / FINANCEMENTS / DEFISCALISATIONS

VISITES VIRTUELLES en 3 D : www.toutimmo3d.fr

48 bis rue Carnot 88700 RAMBERVILLERS

Tél. 06 11 55 83 27 & 03 29 65 24 48 - Courriel : jadore-immobilier@orange.fr

Ramber immobilier S. a. r. l. au capital de 8 000 €

Rcs Epinal B 435 303 664 – APE 6831 Z - Siret 435 303 664 00013

Carte verte professionnelle n° 88-068 délivrée par la Préfecture d'Epinal

BAREME des HONORAIRES Au 01/07/2018

IMMOBILIER d'HABITATION

MANDATS de VENTE

(APPARTEMENTS, MAISONS, IMMEUBLES, PARKINGS, TERRAINS...)

A l'exclusion du : Neuf (VEFA)

PRIX de VENTES	HONORAIRES Charges VENDEURS en % (T. T. C.)
De 1 € à 60 000 €	Montant forfaitaire minimum de 6 000 € (= 5 000 € H. T.)
60 001 € à 100 000 €	10 %
100 001 € à 145 000 €	8.5 %
145 000 € à 200 000 €	7 %
200 001 € à 300 000 €	6 %
300 001 € à 600 000 €	5 %
+ 600 001 €	4.5 %

MANDATS de RECHERCHE

(APPARTEMENT, MAISON, IMMEUBLE, PARKING, TERRAIN...)
à l'exclusion du : Neuf (VEFA)

Le barème reste inchangé et la charge des honoraires d'agence sera supportée par le mandant, soit l'acquéreur.

MANDATS de LOCATION

(Honoraires liés à l'organisation des visites et la constitution des dossiers partagés entre le locataire et le bailleur)

Honoraires en % (tarif de référence) : 10 % TTC du loyer annuel hors charges.

Remarque : l'agence et les conseillers ne réalisent pas de prestation d'état des lieux ou de gestion locative.

Règle de répartition des honoraires entre le locataire et le bailleur :

- La part des honoraires à la charge du locataire est au maximum 50%.
- Le montant des honoraires à la charge du locataire est au maximum celui indiqué dans le tableau ci-dessous.
- Le montant des honoraires à la charge du bailleur est la somme restante.

Zone*	Zone très étendue	Zone tendue	Reste du territoire
Montant maximum TTC**	10,80 € / m ²	9 € / m ²	7,20 €/m ²

* Définie par le décret n° 2014-890 du 1^{er} août 2014

** les montants indiqués correspondent aux plafonds légaux déduction faite de 10 % du montant légal au titre de la non rédaction du bail de location.